

Axe 3 – Citoyenneté et nouvelles technologies

Fiche action n°2 : Rapprocher la population et les forces de l'ordre



Description de l'action :

Renforcer les relations et le climat de confiance entre les habitants et les forces de l'ordre au travers notamment de la construction de réseaux de partenaires, la participation aux réunions de quartier et la promotion des actions de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes.

Constat : Les forces de l'ordre souffrent parfois d'une image dégradée auprès de la population, notamment des plus jeunes, ce qui nuit à la compréhension que peut avoir la population de leur activité quotidienne.

Objectif : Favoriser les échanges entre les citoyens et les agents œuvrant pour leur sécurité.

Champs concernés par l'action

Acteurs : Maires, présidents d'intercommunalités, GGD01, DDSP01, coordonnateurs CLSPD/CISPD, chefs d'établissements scolaires.

Partenaires : Partenaires institutionnels : SDIS01
Partenaires associatifs : ADSEA, associations sportives, centres sociaux, associations, population, chambres consulaires.

Publics concernés : Jeunes du département.



Mise en œuvre :

– Valoriser et développer l'engagement des citoyens en agissant auprès des plus jeunes, « adultes de demain » :

- promouvoir le dispositif des cadets de la sécurité civile. Il s'inscrit dans le cadre de la transmission des valeurs de la République et des démarches citoyennes ;
- communiquer et mettre en valeur les dispositifs d'engagement citoyen, tels que les jeunes sapeurs pompiers, la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne au sein du SDIS 01, du GGD01 et de la DDSP01 ;
- développer les interventions en milieu scolaire afin de sensibiliser les jeunes publics par des méthodes pédagogiques et faire connaître l'action des représentants de l'État, notamment les forces de l'ordre auprès des jeunes, en milieu scolaire ou au sein des conseils municipaux jeunes existants ;

– Maintenir les liens entre population et forces de sécurité intérieure :

- Intensifier et développer les rencontres publiques entre forces de sécurité intérieure et population qui permettent un dialogue engagé entre les acteurs de la sécurité et la population à travers des opérations telles que les « portes ouvertes » ou dans le cadre des rencontres annuelles de la sécurité intérieure ;
- proposer des temps d'échanges réguliers entre la population et les forces de l'ordre dans des lieux connus du public pour prodiguer des conseils de proximité (salle des fêtes de la commune, places de village, etc)
- développer des « comités des usagers » permettant d'instaurer un dialogue constructif entre les forces de l'ordre et des citoyens afin de mieux mesurer et déceler les éventuels besoins ou insatisfactions ;
- renforcer les liens entre les commerces de proximité et les forces de l'ordre par des rapprochements ciblés vers les commerçants, dans le cadre d'opérations de conseils et de prévention avec les référents sûreté, mais aussi des actions de prévention sur les cambriolages ;



Les financements susceptibles d'être sollicités

FIPD, associations sportives, collectivités territoriales et intercommunalités.



Indicateurs de pilotage

Indicateurs divers de participation des forces de l'ordre à des projets contribuant à l'amélioration des relations police-population.

Limites identifiées

- Difficulté des forces de l'ordre à assurer cette mission dans la durée compte tenu de leur charge de travail courante.



Exemple(s), actions

City Raid Andros met en œuvre des missions afin de pacifier les relations entre les représentants des forces de l'ordre et les jeunes, et de valoriser la citoyenneté et les valeurs républicaines. L'objectif est d'intervenir au cœur des quartiers prioritaires, où des policiers bénévoles expliquent leurs missions, leurs méthodes d'intervention pour en faciliter la bonne perception sous la forme d'une rencontre sportive ;